Image not found or type unknown

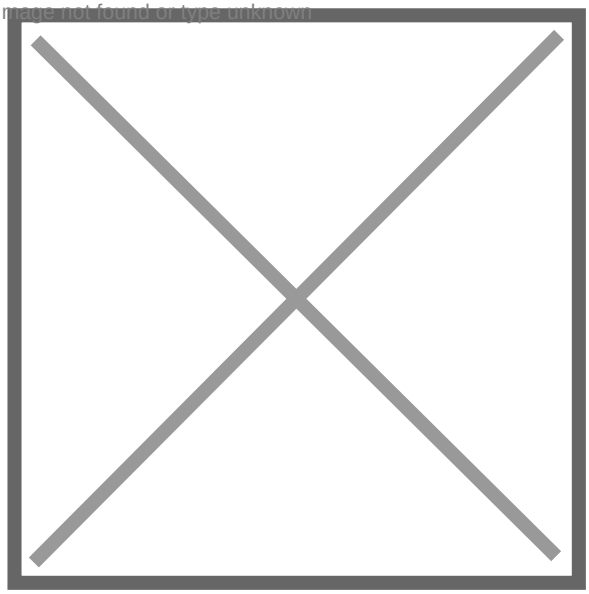

Absence du père lors de son weekend de gard

Par **kiki15**, le **15/06/2013** à **16:57**

Bonjour,

Je souhaite avoir un conseil,
le père de mes renfants ne souhaite pas prendre les enfants le weekend prochain, son weekend,
mon avocat me dit de présenter quand même les enfants et sil n'est pas là de faire une main courante, pour pas me mettre en faute pour une non présentation d'enfants
pour éviter de mettre le "feu" j'aurai plutôt demandé à ce qu'il m'écrive qu'il est absent et qu'il ne peut pas prendre les enfants,
qu'en pensez vous ?

En vous remerciant pour votre réponse,

Cordialement,

Par **Marion3**, le **15/06/2013** à **17:41**

Bonjour,

Suivez le conseil de votre avocat.

Cdt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés